

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 47

Artikel: Yvonne et Carmen : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un de nos abonnés nous écrit :

Dans une paroisse composée de plusieurs communes, un citoyen éclairé qui s'intéressait à l'extension de notre littérature populaire avait généreusement offert de céder à la bibliothèque paroissiale l'ouvrage intitulé : le *Tyran du village*. Le comité, composé à peu près exclusivement de messieurs les syndics de la contrée, se rassembla, discuta, examina, puis enfin, après mûre délibération, résolut, à la presque unanimité des voix, de répondre par un refus aux propositions désintéressées du donateur et d'exclure de la bibliothèque un livre pouvant donner à croire qu'en de certains villages règnent de certains tyrans.

Involontairement, ce fait nous remet en mémoire cette définition qu'un orateur de la chaire donnait un jour de la vérité : « La vérité, mes frères, la vérité, c'est un boulet; cela part, et si vous entendez un cri... c'est qu'il y a quelqu'un de blessé.

Le feu éternel.

C'est dans une presqu'île du rivage de la mer Caspienne que se montre le phénomène dit « feu éternel » dû à la grande quantité d'huile de naphte qui exude du sol. Ce feu éternel, sur la péninsule d'Apscherou, brûle dans une fosse de forme irrégulière, qui mesure environ vingt mètres de long sur une profondeur d'un mètre et demi.

Les flammes les plus hautes ne dépassent pas cinq ou six mètres; la fosse ne se creuse pas de plus en plus par ce feu continu, et les pierres de sa base résistent à son action. Pourtant, les fragments de calcaire au-dessus de terre, deviennent à son contact si fragiles qu'ils se brisent en morceaux.

Le feu éternel ne produit ni fumée, ni odeur.

Tout le district, dans une circonférence d'une lieue, contient les éléments de ce feu. Partout où l'on creuse un trou sur le sol, le feu s'allume et brûle avec une flamme vive, jusqu'à ce qu'il soit recouvert de terre.

Chose remarquable, l'herbe pousse verte et fraîche sur le bord de la grande fosse, et à une distance de cent mètres, il y a deux puits d'eau excellente et un grand jardin très fertile.

Quelques adorateurs du feu se trouvent toujours près du foyer principal. Ce sont des descendants des anciens Parsis, qui regardent le feu en général comme un symbole de la divinité.

Ces gens vivent dans de petites cabanes, à quelques pas de la fosse. Au milieu de chaque cabane, il y a un trou entouré de deux ou trois pierres sur lesquelles on place le chaudron destiné à cuire les aliments. On prend quelques brins de paille que l'on allume au feu éternel, en dehors, et on les jette sous le chaudron; le trou prend feu et brûle sans fumée, sans odeur.

On couvre ensuite l'enfoncement avec du feutre et la flamme s'éteint.

Les ermites se chauffent pendant l'hiver à ce trou

brûlant, et ils n'ont d'autre éclairage dans leur cabane. Ils plantent un roseau d'un mètre dans la terre. Le haut du roseau est garni d'argile et a un bouchon de même matière. Dès que l'on ôte le bouchon et qu'on présente un corps en ignition à l'ouverture, une flamme très claire paraît.

Un monsieur, au nez très rouge, voyage en wagon.

— Ce n'est pas à sucer de la glace, n'est-ce pas monsieur, que vous avez rougi votre nez ? lui demanda son vis-à-vis.

— Hélas ! non, cher monsieur ; et pourtant pendant toute une année je n'ai bu que du lait.

— Toute une année !

— Oui, monsieur ; il est vrai que c'est l'année que j'étais en nourrice.

Un banquier catholique s'est marié jeudi dernier. Naturellement, il s'est confessé comme les autres.

— Vous avez péché... lui a dit le prêtre.

— Oui, mon père ; par pensée, par parole, par action...

— Et puis !...

— Par émission.

Un membre du synode qui assistait l'autre jour à la consécration des jeunes pasteurs, gagna tout à coup la porte en faisant ce mouvement d'épaules qui suit ordinairement un frisson :

Quelle glacière ! s'écria-t-il en nous rencontrant, je crois que votre cathédrale est comme l'église de Moudon : elle a plus tué de gens qu'elle n'en a sauvés.

Un mot d'enfant terrible :

Le visiteur. — Quel est ton âge, mon bon petit homme ?

L'enfant. — Oh ! monsieur, j'ai cinq ans à la maison et trois ans dans les chemins de fer.

On lit sur la devanture d'un magasin de notre ville :

Bottines pour dames vissées et souliers pour enfants cloués.

Un joli mot entendu l'autre jour : « Il en est de nos opinions comme de nos montres : pas une ne va de même, et tout le monde s'en rapporte à la sienne. »

Un autre : « Il faut rendre justice aux femmes ; généralement, elles ne sont méchantes que pour leurs maris. »

YVONNE ET CARMEN

III

Didier entra dans la diplomatie, refuge ordinaire de ceux qui ont tardivement le désir de se rendre utile à leur pays. Dans cette carrière sans limite d'âge, on peut, si on a de la

chance, faire un rapide chemin. Didier fit le sien ; puis la guerre le jeta momentanément dans l'armée, où il se distingua. Six ans après la mort de son frère, il était secrétaire d'ambassade à Londres, et colonel d'un régiment de réserve. Sur ses uniformes guerriers et diplomatiques brillaient, à côté de la légion d'honneur, les croix que les souverains étrangers donnaient aux membres des légations comme les invités offrent des bonbons aux enfants de la maison où ils sont bien reçus.

Inutile de dire que l'amour de Didier pour la petite montagnarde s'était rapidement éteint, mais il ne l'avait cependant pas oubliée, et elle occupait dans son souvenir une place unique. L'ambition, d'ailleurs, avait anéanti ses passions, et triomphé de son insouciance ! Il voulait, avant tout, parvenir, et il se permettait à peine quelques distractions quand l'occasion lui plaisait.

Peu de temps après avoir quitté les Pyrénées, il avait envoyé au curé de Luz une somme assez considérable, en le priant de donner cette somme à Carmen quand elle se marierait, sans lui dire d'où cela venait. Le curé lui répondit que Bastienne et sa fille avaient quitté le pays sans que personne connût le motif de leur départ, ni le lieu où elles étaient réfugiées.

Le mystère qui enveloppait la destinée de Carmen contribuait à tenir en éveil la sollicitude de Didier pour elle et il se reprochait d'avoir éveillé dans son cœur des impressions qui pouvaient laisser une trace fatale.

Il était donc dans cette situation d'esprit où les occupations de sa carrière et le désir d'avancer tenaient la première place, quand il vint passer un congé à Paris. Dès le lendemain de son arrivée, sa mère lui parla mariage, mais il savait qu'une femme est un surcroît de bagage qui peut ralentir la marche d'un diplomate. Un ambassadeur non marié n'est responsable que des maladresses de son gouvernement et des siennes, tandis qu'un ambassadeur marié est obligé de réparer celles de l'ambassadrice, ce qui lui donne parfois beaucoup plus de peine.

Tandis que la marquise voulait le convertir à ses idées, Didier se promenait de long en large, visiblement ennuyé. Il s'approcha même d'une fenêtre, et, profitant d'un instant de silence, il regarda de l'autre côté de la rue un hôtel nouvellement réparé.

- Qui a acheté cela ? dit-il.
- M. de Pénélan, répondit la marquise.
- Qu'est-ce donc que M. de Pénélan ?
- Un nouveau venu, prodigieusement riche.
- D'où est-il sorti ?
- Des mines d'or d'Amérique.
- C'est un aventurier.
- Non ; c'est un gentilhomme ruiné qui a mené une vie aventureuse.
- Le reçoit-on ?
- On se l'arrache ! Princes et millionnaires se disputent la main de sa fille.
- Ah ! il a une fille !
- Une fille unique qui repousse tous les prétendants.
- Cela prouve que c'est une fille d'esprit qui comprend qu'on désire sa dot.
- Si toutes les héritières adoptaient ce système, les filles pauvres se marient difficilement, le monde finirait.
- Comme on affirme qu'il dégénère de jour en jour, ce serait peut-être très heureux.
- M^{me} de Pénélan est ravissante !
- Didier haussa les épaules.
- Ah ! rassure-toi, ajouta vivement la marquise, je ne pense pas à elle ! Elle a de telles prétentions ! ...
- Que vous ne tenez pas à faire insérer mon nom sur la liste des refusés. Je vous en remercie !

Il baissa la main de sa mère, en lui promettant de conclure une alliance selon ses désirs quand il serait arrivé au sommet de sa carrière.

Quelques jours après, il rencontra dans le monde M. de Pénélan et sa fille. Le nabab, qui avait à peine cinquante ans, paraissait en avoir soixante. Il avait, disait-on, con-

quis ses richesses en supportant la fatigue et la faim ; le soleil des tropiques avait bronzé son teint et blanchi ses cheveux.

Yvonne de Pénélan devait avoir vingt ans. Plus vivante qu'une Parisienne, plus fine qu'une provinciale, elle avait un cachet de race et de vigueur, de vivacité et d'originalité qui ne pouvait se définir ; et elle eût attiré les désirs, lors même que sa fortune n'eût pas été le but de toutes les convoitises.

Si Didier eût été plus jeune, il se serait cru amoureux instantanément de cette fille étrange, dont les regards étaient pleins de feu et de promesses, et qui passait à travers tous les hommes avec une indifférence suprême. N'ayant ni la prétention ni l'espérance de charmer la riche étrangère, il se garda bien de se faire présenter à elle ; il détestait les fausses démarches, et trouvait inutile qu'on lui prêtât des intentions qu'il n'avait pas. Il employa donc toute sa science diplomatique pour dissimuler l'impression qu'il ressentait, et en examinant attentivement mademoiselle de Pénélan, il se persuada même qu'il voulait simplement étudier l'éénigme qui occupait tout Paris.

Yvonne avait refusé les plus grands noms et les plus grandes fortunes de France, et n'accordait à qui que ce soit la moindre préférence. Aucune amitié, aucune liaison n'avait pris place dans son existence. M. de Pénélan donnait des fêtes splendides ; mais il ne recevait personne dans l'intimité.

Didier suivait du regard Yvonne avec un intérêt croissant : l'expression de sa physionomie annonçait une grande force de volonté ; l'aisance de son attitude ne venait pas, on le sentait bien, de la confiance en soi-même que donne la fortune à certaines natures qui s'appuient sur l'argent pour marcher d'un pas assuré. Elle avait grandi en toute liberté dans l'indépendante Amérique, respirant l'air des forêts vierges, et vivant sans contrainte dans un pays à peine civilisé ; mais, de son enfance, et des contrées lointaines qu'elle avait parcourues, elle ne disait jamais rien.

(A suivre.)

L. MONNET.

ANNONCES

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et Cie

32, Grand St-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — Vente et location aux conditions les plus avantageuses.

HARMONIUMS

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Direction de M. A. Gaillard.

Dimanche 25 novembre, 1877.

LE NAUFRAGE

DE LA

MÉDUSE

drame en 5 actes.

LES NOCES DE MERLUCH ET

Folie-vaudeville en 3 actes.

On commencera à 6 3/4 heures précises.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-BELISLE ET F. REGAMEY.